

Qui sommes nous ?

Association « loi de 1901 », agréée au titre de la loi sur la protection de la nature, la SAFHEC a été créée en 1970 : son Président fondateur est Jean Boutier : puis viendront Guy Bonnet, Bruno Quignot, Jacques Meggs, et de nouveau Bruno Quignot.

La SAFHEC voit le jour en 1970 pour réagir face à la politique (des « coupes à blanc », enrésinement quasi systématique et engrillagement) pratiquée à l'époque par l'Office National des forêts (O.N.F). Par la suite, l'Office modifiera son mode d'exploitation en privilégiant la régénération naturelle, puis en retirant autant de grillages qu'il en installait. Mais il y a toujours des points de mésentente, sur les techniques d'exploitation ainsi que sur le nombre d'animaux que peuvent accueillir nos massifs. Malgré ces désaccords, nous sommes en relation fréquente avec Monsieur l'Ingénieur de Chantilly. Comme nous il est soucieux de la circulation routière en forêt (vitesse, circulation de nuit, route forestière servant de déviation...) et à ce titre nous devons le remercier pour les derniers aménagements réalisés, notamment en forêt d'Halatte et de Chantilly.

Nos actions de sauvegarde de la flore et de la faune dans les massifs du sud de l'Oise s'exercent auprès des pouvoirs publics et des différents décideurs. En tant qu'association agréée, la SAFHEC participe au Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage, qui est présidé par Monsieur le Préfet de l'Oise. Nous avons obtenu la création du bracelet daguet, puis en 2000 ceux de C1 et C2, abandonnés depuis. Un tel plan de chasse est mis en place afin de prélever des jeunes animaux, de protéger les adultes, et de préserver la présence de « grands vieux cerfs » dans nos massifs.

La Fédération Départementale des chasseurs ainsi que l'équipage de chasse à courre « Le Rallye Trois Forêts » sont également des partenaires constants. Avec eux, il a été possible de mettre en place en 1983 une exposition de trophées qui est devenue annuelle et la présentation de ceux prélevés dans la saison y est obligatoire. C'est au sein de cette commission que sont établis les plans de chasse par massif et nous sommes souvent en désaccord avec les autres participants (ONF, agriculteurs, sylviculteurs...), ainsi nous demandons :

- Ouverture de la chasse aux grands animaux après le brame,
- fermeture début février,
- bracelet C1 et C2 de nouveau en vigueur,
- plan de chasse en harmonie avec les populations,
- espèces figurant sur la liste des nuisibles à revoir,

Selon les urgences du « terrain » des pourparlers sont entrepris avec la Préfecture. La SAFHEC en tant qu'administrateur du ROSO (Regroupement organismes sauvegarde de l'Oise) a participé et participe aux travaux de la Commission Départementale des Sites, ainsi qu'à de nombreux documents d'urbanisme, dont le schéma directeur de la région de Senlis/Chantilly.

Nous intervenons dans toutes les enquêtes publiques concernant des projets menaçant notre environnement. A titre d'exemple :

- sur le tracé de la ligne du TGV-Nord, nous avons obtenu la construction de quatre passages spécifiques pour la faune, c'est là une superbe réalisation (la première de ce type en Europe) qui suscite la fierté des différents acteurs ayant participé à son étude, sa mise en place ou encore son financement.
- d'Axtérix ainsi que sur le dernier projet d'agrandissement.
- d'exploitation du sable dans nos massifs (Mont Alta, Cerfouillet, Villeneuve-sous-Verberie).
- de fabrication de parpaings à Saint-Maximin.
- d'implantation d'une volerie des aigles au cœur de la forêt d'Ermenonville.
- de création de nouveaux golfs.
- d'implantation du dépôt « Ikea » à Verberie sur le biocorridor entre Halatte et Compiègne.
- studios cinématographiques sur l'Abbaye de Chaâlis et l'ancien zoo Jean Richard (projet abandonné après que la S.A.F.H.E.C est fait un recours auprès du tribunal).
- P.O.S (plan occupation des sols) de Mortefontaine, création d'un golf en bordure du Bois de Saint-Laurent.
- Aménagement de la piste « Valéo ».

Mais il y a encore d'autres enquêtes et des projets en cours que nous surveillons de près :

- Déviation de la Chapelle-en-Serval.
- élargissement de l'autoroute A1 « SANEF ».
- implantation d'aires de stationnement pour les gens du voyage.
- extension du Centre Leclerc de la Chapelle-en-Serval.
- centre d'entraînement équestre international à Gouvieux (la Chaussée).
- implantation d'une centrale électrique à gaz (Direct-énergie) à Verberie sur le biocorridor entre Halatte et Compiègne.

A 50 km au nord de Paris, les massifs forestiers sont particulièrement sensibles et donc menacés aussi bien par la pression démographique que par les appétits immobiliers. Il est bien difficile de promouvoir l'idée d'harmonisation des équipements et des plans d'occupation des sols. La SAFHEC, en 1988, pour tenter de répondre aux menaces que font peser sur les massifs forestiers des aménagements de plus en plus importants et des infrastructures de transports risquant de morceler irrémédiablement le milieu naturel, lance l'idée d'un Parc Régional des Trois Forêts.

La SAFHEC est en relation avec d'autres associations de défense de l'environnement :

- Oise Nature de Compiègne, avec qui nous avons fait un recours en annulation des plans de chasse auprès du tribunal Administratif,

- L'ABMARS de Senlis, avec qui nous participons chaque année à l'exposition qu'elle organise, ainsi qu'à différentes sorties sur le terrain.

La SAFHEC a apporté sa contribution dans les études qui ont abouti au classement, au titre de la loi de 1930, des forêts d'Halatte (en 1993) et d'Ermenonville (en 1998), elle participe avec l'AP3F, au groupe de travail Natura 2000.

Membre de l'Association des Amis du Parc des 3 Forêts (AP3F) elle assiste aux différentes commissions du Parc Naturel Régional. Oise-Pays de France.